



## **COMPTE RENDU**

**Réunion CD du Jeudi 12 Mai 2022**

**Au Centre Léo Lagrange - Salle de la Ludothèque**

**Présents :** Yves Lallemand, Denis Mygardon, Sylvie Del Misser, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Fabien Parisse, Christian Wenner.

**Absent Excusé :** 0

**Heure de début :** 20h – **Heure de fin :** 23h30

### **Ordre du Jour :**

- 1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
- 2 – Sortie à Saint Cyr sur Mer prévue en Mai – Fabien & Vincent
- 3 - Dossier d'inscription et tarification 2022-2023
- 4 – Maquettes Affiches / Flyers
- 5 - Questions diverses

---

Ouverture de la séance par Yves et accueil de Lucie au sein du Comité directeur.

### **1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion**

- Achats complémentaires par Yves, de 4 combinaisons de plongée auprès de Lorraine Nautisme, 1 modèle femme et 3 modèles homme pour un montant de 873.00 € environ afin de clôturer le dossier de demande de subvention Grand Est.

1 700.00 € accordés pour une dépense globale engagée de 2 323.33 €.

Yves a transmis le dossier à la Région pour règlement.

- Yves a envoyé un courrier aux mairies de Golbey, Thaon-les-Vosges et Xertigny pour solliciter l'autorisation de participer aux foires aux associations de Septembre.
- Installation d'une étagère par Denis, dans le local plongée pour stocker le matériel des apnéistes. Nouvel espace de rangement très apprécié par les apnéistes. Le placard sous les escaliers de l'entrée de la piscine reste disponible et accessible pour le rangement de matériel personnel.
- Suite à la participation de Christian et Francis à la Formation TIV les 23 & 24 avril dernier à Nancy, le Club compte désormais 2 inspecteurs visuels supplémentaires.
- Fabienne, Lydie et Denis ont participé le Samedi 07 Mai à une formation ESCORT, encadrée par Bernard Schittly. Cette formation avait pour objet de sensibiliser et de former des volontaires pour accompagner les athlètes lors de compétitions dans le cadre de contrôles anti-dopage. Ils sont maintenant inscrits tous les 3 à la FFESSM sur la liste des bénévoles pour collecter des échantillons, avant, pendant ou après des épreuves sportives.
- Envoi du premier numéro de l'Echo du Bassin. Virginie indique il n'est pas du tout certain que tous les membres l'aient reçu car la messagerie d'Asso Web est capricieuse...

### **Décision du Comité Directeur à l'unanimité :**

- Achat sous forme d'abonnement à OHV d'une adresse de messagerie destinée au secrétariat pour un confort de diffusion et l'assurance que tous les destinataires reçoivent les informations. L'adresse choisie est la suivante :  
[secretaire@epinalplongee.fr](mailto:secretaire@epinalplongee.fr)
- Achat du nom de domaine [www.epinalplongee.fr](http://www.epinalplongee.fr) sur OVH en vue de la migration du site internet vers VP Dive. Christian a contacté le responsable de VP Dive, et est en attente d'un devis pour la récupération et le transfert automatique de nos données du site Asso Web vers VP Dive. Si le devis est trop élevé, Christian fera le transfert lui-même.

### **. 2 – Sorite à Saint Cyr sur Mer**

Sortie organisée par Fabien et Vincent du Jeudi 25 au Dimanche 29 Mai prochain, week-end de l'Ascension. 16 plongeurs sont inscrits ainsi que 3 accompagnants.

Lors du séjour 7 plongées sont prévues : 2 le jeudi, 2 le vendredi, 2 le samedi et 1 le dimanche matin.

L'objectif est de faire des sorties en exploration pour les autonomes et d'avancer sur les formations pour les plongeurs engagés dans un passage de niveau.

Le prestataire local est le Club « Lecques Aquanaut Center », club situé dans la baie de La Ciotat. Vincent et Fabien seront DP et engageront donc à ce titre leurs responsabilités sur les sites de plongée qu'ils devront définir et valider avec les responsables du Club Lecques Aquanaut.

Les participants à cette sortie seront hébergés au Camping « La Baie des Anges », chacun ayant effectué sa réservation. Du matériel pourra être emprunté au club, notamment des blocs, afin d'éviter des frais de location sur place. Les encadrants défiscaliseront leurs frais, aucun coût ne sera supporté par le CPSE.

Un généreux donateur, qui souhaite garder l'anonymat, a fait un don de 60.00 € au groupe sur le départ pour financer un pot d'accueil. Il est remercié chaleureusement et un toast sera bien sûr porté à sa santé.

### **3 - Dossier d'inscription et tarification 2022-2023**

Le groupe de travail piloté par Sylvie a travaillé sur une nouvelle grille tarifaire ainsi qu'à une remise en forme du dossier d'inscription pour la rentrée prochaine.

Lecture conjointe par les membres du comité de la maquette du dossier afin d'y apporter quelques modifications et de finaliser sa présentation.

Il s'avère nécessaire de modifier l'Article n° 10 du Règlement Intérieur qui stipule la période de validité de l'adhésion annuelle, qui sera dorénavant du 1<sup>er</sup> Septembre de l'Année N au 30 Septembre de l'Année N+1.

#### **Décision du Comité Directeur à l'unanimité :**

- Modification de l'Article n° 10 du Règlement Intérieur validée, la période d'adhésion annuelle sera portée de 12 à 13 mois ; du 1<sup>er</sup> Septembre de l'Année N au 30 Septembre de l'Année N+1.

### **4 – Maquettes Affiches / Flyers**

Présentation par Christian d'un projet de maquette de flyer à distribuer lors des foires aux associations.

Des modifications sont à apporter. Ne pas y mettre trop d'informations et prévoir un « bon pour un baptême » à découper.

Le format défini est le format A5 en recto verso, sur papier glacé si possible. Le projet définitif sera validé lors du prochain CD.

### **5 – Questions et informations diverses**

- Vincent demande quelle est la règle pour la prise en charge des sorties des encadrants à Gravière du Fort.  
Réponse de Yves : Un encadrant qui encadre des élèves ne paie pas sa plongée ainsi que le DP, le coût est pris en charge par le club, puisque payé par le règlement de la cotisation du plongeur en formation.  
Un encadrant qui plonge sans encadrer, paie sa plongée.  
Les deux types de plongées peuvent être effectués sur une même journée.
- Daniel pose la question quant à l'accès au nouveau Stade en Eau Vive qui vient d'ouvrir à Epinal.  
Réponse de Yves : Il faut un diplôme spécifique pour encadrer l'activité de nage en eau vive ; Personne au club ne possède cette qualification. Le stade en eau vive permet la nage en eau vive mais l'activité n'est pas prévue pour l'instant par le gérant du site (club de canoë).
- Vu les difficultés rencontrées par Lydie et Fabienne qui souhaitent passer leur IE.1 – Initiateur Apnée -Yves a pris contact avec Michel Lemaire de Saint Dié (MEF2 et IR) et Daniel Gérard responsable apnée Grand Est. Michel Lemaire pourrait les aider dans leur préparation physique. L'organisation d'un passage d'examen à Epinal à l'automne est envisageable.  
Vincent est sollicité par Yves pour suivre un stage initial afin de pouvoir valider le livret Pédagogique.
- Yves rapporte qu'il a eu un contact avec Mr Filali de la Communauté d'Agglomérations concernant la réparation du compresseur.  
La CAE a reçu un devis d'un montant de 5 200.00 € des Ets Grandblaise Leroy.  
Ce devis comprend la révision annuelle pour 2 600.00 € ainsi que l'intervention de réparation pour 2 600.00 €. La CAE a donné son accord pour effectuer l'intervention.

D'autre part, Mr Filali a indiqué qu'une étude technique, pour l'isolation du local plongée, serait réalisée courant Septembre.

- Yves est également en discussion avec le CODEP qui coordonne les « Jeux Régionaux des Jeunes » qui auront lieu le mercredi 1<sup>er</sup> Juin prochain à Epinal.  
Cette manifestation regroupera environ 800 jeunes du Grand Est, des secteurs de Mulhouse, Reims et Epinal. Ils seront répartis sur deux sites, La Plaine de Soba et le Stade de la Colombière afin de découvrir différentes activités sportives sous forme d'ateliers.  
Un troisième site serait éventuellement ouvert à la Piscine Olympique. Le CPSE serait chargé par le CODEP 88 de l'atelier baptême.
- Le magasin Décathlon organise le 10 & 11 Septembre prochains des animations « Vital Sport » et a demandé au Club d'organiser des baptêmes de plongée.  
Yves et Denis doivent se rendre à une réunion avec les dirigeants pour discuter des modalités le Mercredi 25 Mai à 19h.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au Jeudi 30 Juin à 20 heures.

Salle à définir.

Le Président  
Yves Lallemand

Le Vice-Président  
Denis Mygardon

La Trésorière  
Sylvie Del Missier

La Secrétaire  
Virginie Vauthier

